

Grâce à la collection Topo Vélo de Grenoble-Alpes-Métropole, (re)découvrez les contreforts des massifs du Vercors, de Belledonne et de la Chartreuse, ou les vallées de Voreppe, du Grésivaudan et du Drac.

Notre métropole bénéficie d'un emplacement privilégié, au croisement des massifs, des cours d'eau et des paysages. Habitants ou simplement de passage, elle vous offre aujourd'hui de multiples possibilités de balades à vélo pour tous les niveaux.

En deux coups de pédale, vous vous élancez sur les boucles (non balisées) que nous avons réalisées pour cette collection de Topos Vélo. Pour que vous puissiez glisser facilement ces petits guides pleins de ressources dans votre poche, nous avons divisé le territoire en 6 secteurs (voir carte ci-contre) qui font chacun l'objet d'un Topo Vélo dédié.

Bonne route, et n'hésitez pas à jeter un œil à nos conseils sur la dernière page pour ne rien oublier!

Légende & Glossaire

Mētrovēlo

C'est le service de location et de consigne de vélos de Grenoble-Alpes Métropole. Les vélos jaunes (standards, électriques, tandem...) sont disponibles à la location en agence, 7j/7. Pour en savoir + : www.metrovelo.fr

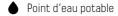
chronovēl<u>o</u>

C'est un réseau d'itinéraires directs et sécurisés constitué de 4 axes totalisant plusieurs dizaines de kilomètres de liaisons cyclables entre les communes de la Métropole.













Scannez ce QRcode pour retrouver toutes les boucles Topo Vélo de la Métro I





Topo-vélo n°6

SAINT-ÉGRÈVE - SAINT-MARTIN-LE-VINOUX - GRENOBLE FONTAINE - SASSENAGE - NOYAREY - FONTANIL-CORNILLON

DANS LA PLAINE, ENTRE VERCORS ET CHARTREUSE

Amateurs de flots tumultueux, de parcs et jardins, d'étangs accueillant oiseaux migrateurs et batraciens, d'ouvrages industriels et de technologies de pointe, ce Topo-vélo est fait pour vous!

Autour du barrage hydroélectrique qui barre l'Isère, l'Ouest grenoblois, les communes de Saint-Égrève, Sassenage et Veurey-Voroize vous proposent des boucles qui vous amèneront à remonter ou à suivre le cours de la rivière.

Lorsque vous vous éloignez des berges, c'est pour mieux découvrir des quartiers historiques, flâner dans les allées ombragées de multiples parcs et jardins qui ponctuent votre parcours ou entrevoir les installations de la presqu'île scientifique avec les sites du CEA et du CNRS. Le secteur présente très peu de dénivelés et est très largement couvert par des infrastructures dédiées aux cycles et aux modes doux, dont les voies vertes sur berges. Certaines boucles adoptent le même point de départ quand d'autres se croisent... Une configuration idéale pour faire durer la balade sur toute la journée!



Parking Château de Sassenage 38360 Sassenage 45.211240, 5.660901

Distance: 9,8 km

Temps:1h

Dénivelé: + 60 m

Niveau: Très facile

Vélo conseillé : Métro Vélo, VTC, Route Votre balade débute dans une sublime allée ombragée qui mène naturellement votre regard vers le château de Sassenage et son immense parc. Votre point de départ propose de nombreuses places de stationnement et est très facilement accessible depuis le centre de la métropole.

La première partie de cette balade emprunte en très grande majorité des itinéraires sécurisés, dédiés aux cycles et aux modes doux. Une fois la voie verte des berges derrière vous, la portion jusqu'au parc de la Poya réclamera un peu plus d'attention si vous êtes accompagnés de jeunes enfants. Le dernier tronçon emprunte quant à lui des axes peu fréquentés. Une balade familiale, sans dénivelé, accessible à tout type de cycles, même les Métrovélo!

La première partie de votre balade se déroule au fil de l'eau, au bord du canal du Furon tout d'abord, puis le long de l'Isère. Votre itinéraire, bien qu'en plein centre urbain, est résolument tourné vers la nature, avec ses parcs et sa perspective agréable sur la Chartreuse et le Vercors. Le centre ancien de Sassenage, le château et son parc vous donneront envie de vous attarder sur les lieux à l'issue de votre parcours.



1. Le Château de Sassenage et son parc

Ce superbe exemple d'architecture classique, construit au XVIIe siècle, abrite un patrimoine mobilier prestigieux. Des meubles dauphinois et parisiens, des boiseries et stucs aux motifs antiquisants et des papiers peints du XVIIIe siècle témoignent du quotidien cossu de la famille de Sassenage. Le parc qui entoure la demeure est remanié en 1853 par le marquis Raymond-Ismidon-Marie de Bérenger. Ce passionné d'horticulture crée un jardin à l'anglaise en plantant plus de 3000 arbres et arbustes.



Le parc est situé au centre du domaine privé de La Rochette, mais est accessible **gratuitement toute l'année.** Sa composition mêlant prairies, bosquets et allées ombragées est caractéristique des domaines qui entouraient jadis les propriétés bourgeoises. Cèdres, chênes et platanes centenaires y côtoient des espèces rares d'orchidées et un Ginko Biloba, symbolisant l'adhésion de la ville au réseau « Mairies pour la paix ». Un skatepark, un bloc d'escalade et une aire de jeu complètent l'ensemble.



C'est un havre de verdure où le frêne et le peuplier côtoient le cyprès chauve et le chêne rouge, qui apprécient particulièrement l'humidité apportée par le plan d'eau. Une large piste cyclable permet de le traverser de bout en bout. Les vélos sont également les bienvenus dans ses allées qui vous permettent, en maintenant une allure modérée, de multiplier les explorations. Des jeux d'enfants, un parcours de santé, des aires de pique-nique, un restaurant et un mini-golf en font un lieu animé tout au long de l'année.



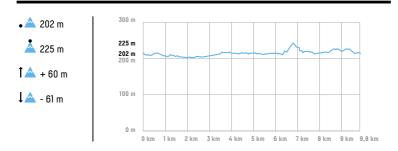
4. L'église Saint-Pierre et le village

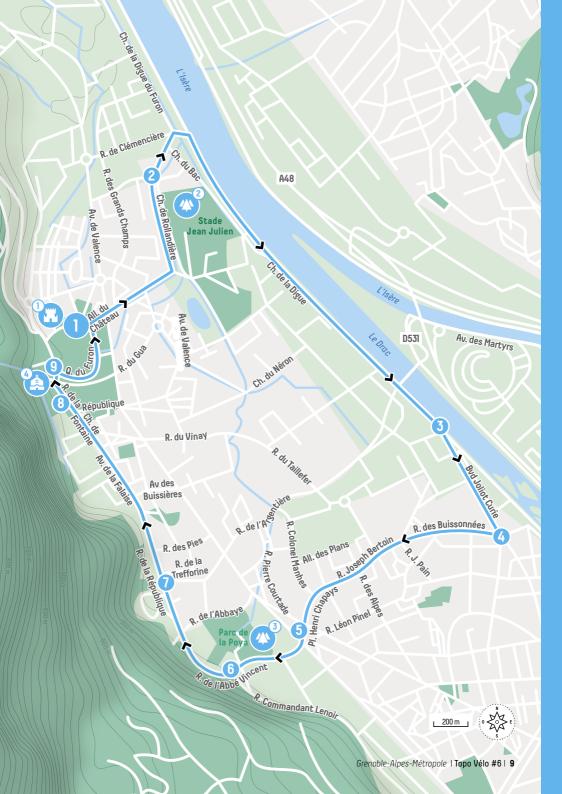
Le centre ancien de Sassenage, blotti autour du beau clocher en tuf du XIIº siècle de l'église paroissiale, à l'abri des crues de l'Isère, a conservé sa configuration de la fin du Moyen-Âge.

Ses petites places ornées de fontaines, entourées de maisons en pierre calcaire blanche locales (la bien nommée pierre de Sassenage) attestent d'une occupation séculaire des lieux. Le bourg est traversé par le Furon, rivière qui a creusé les célèbres cuves de Sassenage, et actionnait autrefois de nombreux moulins.

- Remontez l'allée du Château, puis traversez avec précaution l'avenue de Valence pour emprunter la piste cyclable qui s'élance entre le chemin de la Rollandière et le canal du Furon.
- Au bout de la piste cyclable, laissez la passerelle du bac sur votre droite, tournez à droite et poursuivez votre route sur le chemin de la Rollandière. 300 m plus loin, au milieu du virage, virez à droite, direction Valence, Lyon, et traversez le canal du Furon pour rejoindre la voie verte, sur la droite à nouveau. Ne manquez pas le confluent de l'Isère et du Drac et remontez le cours de celui-ci sur près de 1,5 km.
- Quittez la voie verte et les bords du Drac et poursuivez sur la piste cyclable qui oblique sur la droite et rallie le boulevard Joliot-Curie. Remontez le boulevard par la bande cyclable qui longe la chaussée sur la droite.
- Tournez à droite, rue des Buissonnées et poursuivez ensuite, dans le sens de la marche, sur la rue Joseph Bertoin.
- Soyez attentifs en traversant l'avenue Ambroise Croizat (D531) et ses voies de tramway, pour vous engager en face sur la place Henri Chapays. Maintenez votre vigilance en traversant le boulevard Paul Langevin (D1532) pour continuer sur la bande cyclable de la rue de l'Abbé Vincent qui vous fait face.
- 6 Poursuivez sur la **rue de l'Abbé Vincent** qui vire à <mark>droite</mark> et deviendra plus loin, **rue de la République**.
- Après avoir longé le Lycée Roger Deschaux sur votre droite, continuez tout droit sur la piste cyclable de l'avenue de la Falaise qui deviendra chemin de Fontaine 820 m plus loin.
- Tournez à gauche, rue de la République. Au sens giratoire orné d'une fontaine, prenez la première sortie qui vous permet de filer tout droit et d'enjamber le Furon grâce au petit pont de la route du Vercors.
- Après avoir enjambé le canal, tournez à droite sur le quai du Furon grâce auquel vous longez le parc du château qui s'étend sur votre gauche.

 Cette voie vous ramène naturellement à votre point de départ.







Départ / Arrivée :
Centre Commercial
Carrefour
38120 Saint-Égrève
45.238784, 5.664328t

Distance: 14,2 km

Temps:1h30

A Dénivelé: + 104 m

Niveau: Très facile

Vélo conseillé : Métro Vélo, VTC, Route Votre point de départ, en pleine zone commerciale, est doté de nombreuses places de stationnement et est très facilement accessible en transports en commun, notamment avec les lignes de bus 22, 51 et 54.

La première portion de votre itinéraire vous amène à prendre progressivement un peu de hauteur en empruntant majoritairement des bandes cyclables ou de petits axes peu fréquentés. Une fois l'Hôtel des Terrasses derrière vous, le parcours vous offre une belle descente le long du Néron. Le retour s'effectue sur la voie verte le long des berges de l'Isère. Malgré quelques grands axes et un peu de dénivelé, cette boucle ne présente pas de grandes difficultés et reste accessible au plus grand nombre.

Votre chemin est parsemé de nombreux espaces verts. N'hésitez pas à multiplier les explorations pour les découvrir, ils cachent de nombreuses espèces rares, des spécimens plusieurs fois centenaires, et de belles étendues d'eau. Au cours de votre progression, attardez-vous sur la silhouette changeante du Néron avant de profiter de la fraicheur des berges.



En ce lieu, des arbres rares, comme le cèdre du Liban, l'érable sycomore ou le ptérocaryer du Caucase, côtoient des espèces plus classiques comme le marronnier, le tilleul ou le chêne.
Si la commune compte environ 3000 arbres, le plus vieux d'entre eux se trouverait d'ailleurs dans ce parc. Il s'agit d'un chêne de près de 400 ans, planté à proximité du château.
Vous trouverez cette belle demeure privée du XVIII^e, aux toitures mansardées, nichée au fond du parc, au pied des contreforts de la Chartreuse.



Inscrite depuis 2003 à l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles de l'Isère, elle accueille une faune variée.

Soyez discrets, vous pourrez y apercevoir des canards sauvages, des poules d'eau et des oiseaux migrateurs. Des tanches et des carpes peuplent son étang dont le niveau d'eau est maintenu au sud par un joli barrage en bois.



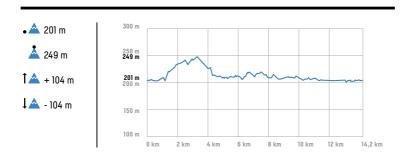
Le bâtiment est acquis en 1885 par la famille Désirat qui y installe un hôtel-restaurant ainsi qu'une pâtisserie chocolaterie. Au tournant des XIXº et XXº siècles, de nombreux Grenoblois viennent y faire une pose ravitaillement avant d'entamer la montée vers le village de Proveysieux. Ce dernier donne son nom à un groupe d'artistes paysagistes exaltés par les paysages du Dauphiné et de haute montagne. L'hôtel devient donc le rendez-vous de l'école de Proveysieux ainsi que de la société mondaine alentour, acheminée par le nouveau tramway inauguré en 1900.

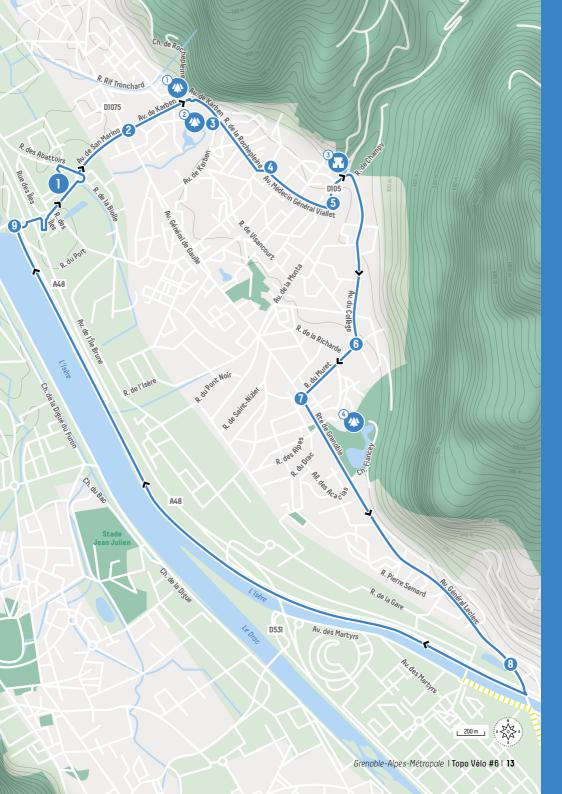


La Ville de Saint-Égrève est fière de sa réputation de ville verte avec ses 62 hectares d'espaces verts dont plus de la moitié se répartit entre les 7 parcs publics de la commune. Le parc de Fiancey, le plus grand de tous, s'étend sur près de 13 hectares et est considéré comme le poumon vert de la ville. Ses allées paisibles font le bonheur des habitants et son vaste lac, celui des pêcheurs. Son nom est un hommage à François Henri de Quinsonnas qui avait pris le nom de résistant « Lieutenant Fiancey ».

- Depuis le **centre commercial**, traversez le parking en diagonale et gagnez la **rue des Abattoirs**. Soyez attentifs en traversant la rue pour rejoindre la **piste cyclable** et vous y engager sur votre droite. Quelques mètres plus loin, la piste oblique à gauche pour suivre l'avenue de San Marino (D105F).
- Au croisement, traversez avec prudence la **route de Lyon** et les voies de tramway. Rejoignez le côté droit de la chaussée et la **bande cyclable** qui longe l'avenue de Karben après l'arrêt de bus. Aux deux ronds-points suivants, continuez tout droit, toujours sur l'avenue de Karben.
- Au rond-point, prenez la seconde sortie, en face de vous, et poursuivez votre route sur la **rue de Rochepleine**.
- 4 Tournez à droite, avenue du Médecin Général Viallet.
- Virez à gauche sur la rue de la Monta (D105). 280 m plus loin, devant l'hôtel des Terrasses, obliquez à droite, rue de Champy. Quelques mètres plus loin, face à l'impasse, engagez-vous à droite sur la rue des Brieux qui deviendra la rue du Muret après les terrains de sport.
- 6 Au rond-point, prenez la première sortie, à droite, et continuez sur la rue du Muret.
- Soyez vigilants en traversant les voies du tramway et engagez-vous à gauche sur la bande cyclable de la D1075, route de Grenoble, qui deviendra avenue du Général Leclerc.
- Poursuivez sur la piste cyclable qui vous permet de passer sous la N481.

 Gagnez ensuite la voie verte des berges, sur laquelle vous tournez à droite, pour suivre le cours de l'Isère sur plus de 5 km.
- 9 Tournez à droite pour sortir de la voie verte et empruntez la voie cyclable qui longe la D105F pour rejoindre votre point de départ.







Départ / Arrivée :
Parking
Chemin de la Digue

38120 Saint-Égrève 45.237079, 5.660515

Distance: 16 km

Temps:1h40

📤 Dénivelé: + 50 m

Niveau: Très Facile

Vélo conseillé :

Métro Vélo, VTC, Route

Cette belle boucle autour de la confluence de l'Isère et du Drac débute sur le parking qui jouxte le barrage de Saint-Égrève. Ce point de rendez-vous jouit d'un accès direct à la voie verte qui vous permet de vous élancer vers Grenoble au sud-est, mais aussi vers le nord-ouest pour effectuer la boucle de Maupas-Veurey.

D'une rive à l'autre de l'Isère, cette boucle est presque intégralement plate. Il vous suffira de monter et descendre au niveau des quais. Le parcours emploie 95 % d'aménagements dédiés aux cycles et aux modes doux au bord de l'eau. Cette balade plaisir est adaptée à tous les niveaux de pratique et à tous les types de monture.

Sur la première portion, alors que vous remontez le cours de l'Isère, prenez le temps d'admirer le point de vue sur la confluence qui marque le départ de la presqu'île grenobloise. Peu après, votre route se colore d'une multitude d'œuvres de street-art qui s'étalent et se renouvellent constamment sur votre gauche. Après une rapide incursion dans l'un des cœurs historiques de la ville, votre retour sur un chemin gravillonné et ombragé est des plus agréable.



Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, cette zone de confluence, où le Drac rejoint l'Isère, n'est pas totalement naturelle. Son aménagement remonte en fait à 1820 et vise à faciliter l'infiltration des eaux du Drac dans celles de l'Isère. Avant cela, l'affluent se jettait dans la rivière à angle droit et ses eaux refluaient vers Grenoble en cas de crues. Aujourd'hui, la large zone de confluence, qui voit les eaux se mêler progressivement, constitue le bassin de retenue de Saint-Égrève.



2. La porte de France et le Jardin des Dauphins

Édifiée en 1620 dans le cadre de la fortification de la colline de la Bastille, la porte de France est ornée du blason de la ville et de trophées militaires sculptés. Si elle a perdu son rôle défensif depuis bien longtemps, elle protège aujourd'hui les monuments aux morts des deux Guerres mondiales. Derrière elle s'étend le Jardin des Dauphins, inauguré en 1909 pour célébrer les 20 ans d'existence du Syndicat d'initiative. Certaines parties protégées du vent abritent des plantes méditerranéennes.



3. La place Hubert Dubedout et Cours Jean Jaurès

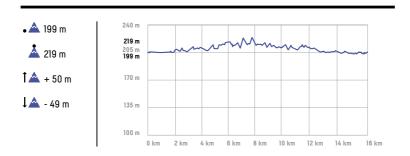
Aménagée à l'aube du XX° siècle, la place Hubert Dubedout est entourée d'immeubles haussmanniens dont le bâtiment central adopte de belles façades art nouveau. Son nom lui vient du maire de Grenoble au moment des Jeux olympiques de 1968. Elle est le point de départ de deux grandes artères grenobloises : le Cours Jean-Jaurès et le Boulevard Gambetta. Avec ses 8 km sans monument ni rond-point, il détient le titre de plus longue avenue d'Europe.

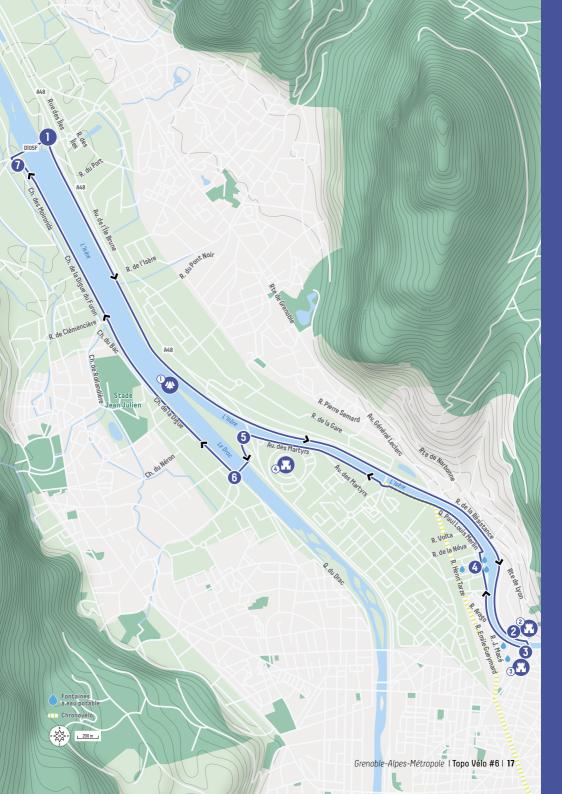


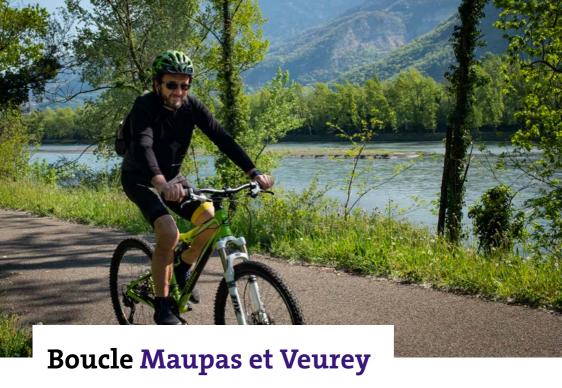
4. L'ESRF, dit le Synchrotron

Cet accélérateur de particules est connu du plus grand nombre sous le terme « Synchrotron ». Son appellation complète, « European Synchrotron Radiation Facility », témoigne de l'implication de 21 pays européens partenaires. Inauguré en 1994, il produit un faisceau d'électrons, qu'il accélère dans un édifice de 844 m de circonférence. Le rayonnement extrêmement brillant, ainsi généré, permet aux chercheurs du monde académique et industriel d'étudier la structure interne des matériaux et de la matière vivante.

- Depuis le **parking**, empruntez la **voie cyclable** pour passer sous la **D105F** et de rejoindre la **voie verte des Berges de l'Isère**. Elle file vers le sud-est et vous permet de remonter le cours de la rivière sur plus de 7 km.
- Sortez de la voie verte en empruntant la piste cyclable qui s'élève sur la gauche et gagnez le haut du quai. Restez sur cette piste qui longe les voies de tramway et la D1075 et enjambe l'Isère par le pont de la Porte de France.
- Au bout du pont, tournez à droite, sur la bande cyclable du quai Claude Bernard qui deviendra quai de la Graille.
- Poursuivez tout droit sur le quai Paul-Louis Merlin pendant 150 m, puis tournez à droite, après avoir dépassé le cours de tennis et le square Jean-Macé. Gagnez la voie verte qui longe l'Isère et suivez son cours pendant près de 3 km.
- Après avoir dépassé le **Synchrotron**, continuez votre route sur l'**aménagement cyclable** qui vous éloigne de l'**Isère** pour vous permettre de rejoindre son affluent, **Le Drac**, puis de le traverser.
- 6 Au bout du pont, virez à droite pour gagner le bord du **Drac** qui se jette peu après dans l'**Isère**. Suivez à nouveau le cours de la rivière sur près de 3 km.
- Après être passé sous la D105F, tournez à droite sur la piste cyclable qui vous permet de revenir au niveau de la chaussée, de traverser une nouvelle fois l'Isère et de rejoindre votre point de départ.







Départ / Arrivée :
Parking Chemin
de la Digue
38120 Saint-Égrève
45.237079, 5.660515

Distance: 13,4 km

Temps:1h20

📤 Dénivelé: + 73 m

Niveau : Très facile

Vélo conseillé :Métro Vélo, VTC, Route

Cette belle boucle autour de l'Isère débute sur le parking qui jouxte le barrage de Saint-Égrève. Ce point de rendez-vous jouit d'un accès direct à la voie verte qui vous permet de vous élancer vers le nord-ouest, mais aussi vers Grenoble au sud-est pour effectuer la boucle Confluence-Isère-Drac.

À l'aller, vous filez vers le nord-ouest en suivant le cours de l'Isère sur la voie verte des berges. Après avoir quitté Veurey-Voroize, alors que vous circulez en lisière de forêt, l'axe est tellement tranquille qu'il vous faudra tout de même garder en mémoire qu'il n'est pas réservé aux cycles. La dernière portion vous permet de rejoindre le barrage de Saint-Égrève par les berges. Cette boucle sans aucune difficulté et bien sécurisée fera le bonheur des pratiquants néophytes.

Cette boucle vous offre un véritable bol de nature autour de l'Isère. Parvenus à son extrémité nord-ouest, prenez le temps de découvrir Veurey-Voroize, le parc des Cordées et la tour des templiers. Sur le retour, avant de franchir l'Isère, accordez-vous une pause en quittant la voie verte sur la gauche. Prenez un peu de recul et bénéficiez d'une vue imprenable sur le barrage et le massif de la Chartreuse.



Cette maison forte, édifiée au milieu du XIII° siècle, aurait été concédée aux Templiers en 1291 par le chevalier Raymond Bertrand puis serait devenue propriété de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Si rien ne permet d'attester fermement qu'elle a appartenu aux templiers, les deux baies géminées aux arcs gothiques trilobés qui ornent le second étage témoignent d'un riche passé. On raconte que l'ouverture béante du premier étage serait le fruit d'un canon autrichien à la fin des Cent-Jours en 1815.



Ce parc récent a vu le jour en 2014, et est conçu comme un véritable trait d'union végétal entre deux zones résidentielles.

Son étendue d'eau, dotée de pontons, fait le bonheur des pêcheurs et des amoureux d'oiseaux et de batraciens. Ses allées paisibles desservent des aires de pique-nique, des bancs ombragés, et sont équipées de panneaux d'interprétation sur la faune et la flore locale.



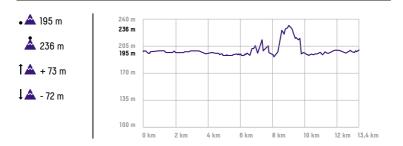
Ce bois doit son nom au ruisseau du Gelinot qui est encore un bras secondaire de l'Isère jusqu'au dernier quart du XX° siècle. Entre 1950 et 1980, les travaux de dragage de l'Isère puis, en 1990, la construction du barrage de Saint-Égrève le déconnectent hydrauliquement de l'Isère et de sa nappe alluviale. Ce bois reste pour autant l'une des dernières forêts alluviales de l'Isère et accueille une flore particulière qu'il est nécessaire de protéger des espèces invasives.

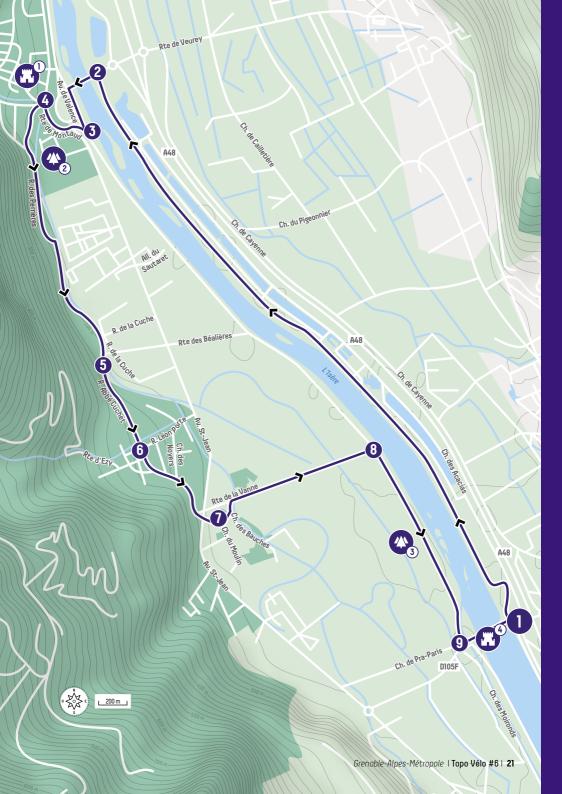


Construit par EDF en 1990, long de 141 m, il turbine les eaux de l'Isère au fur et à mesure de leur écoulement, sans stockage. C'est donc un barrage dit « au fil de l'eau », mais aussi un « barrage usine », car la centrale de production d'hydroélectricité y est intégrée. L'ensemble fournit l'équivalent de consommation résidentielle d'une ville de 90 000 habitants. Le pont-route que vous empruntez pour traverser la rivière est quant à lui ouvert à la circulation depuis 2010.

- Depuis le **parking**, empruntez la **voie cyclable** pour rejoindre la **voie verte des Berges de l'Isère**. Elle file vers le nord-ouest et vous permet de suivre le cours de la rivière sur près de 5 km.
- Après être passé sous la D3, empruntez la piste cyclable qui vire à droite pour opérer un demi-tour et remonter au niveau de la chaussée. Traversez la rivière en longeant la D3. De l'autre côté du pont, continuez sur la voie cyclable qui vous permet de passer à nouveau sous la D3 et de vous engager sur la voie verte qui remonte l'Isère.
- 3 Empruntez la piste cyclable qui vire à droite direction Veurey-Voroize, fait demi-tour et rejoint la chaussée. À son extrémité, engagez-vous sur la D1532 à droite et quelques mètres plus loin, virez à gauche pour entrer dans Veurey-Voroize par la D3, route de Montaud.
- Tournez à gauche, juste devant le terre-plein central végétalisé, en longeant la Metrovelo BOX, rue des Perrières. 40 m plus loin, n'entrez pas dans le lotissement, continuez sur la rue des Perrières qui file à gauche.
- Poursuivez en sous-bois, sur le double-sens cyclable* de la rue Abbé
- 6 Au stop, continuez tout droit sur la rue du Maupas (D74), qui longe le parking de la place Victor Jat.
- Au feu, traversez l'avenue Saint-Jean (D1532) et poursuivez tout droit, sur le chemin du Moulin, en direction du village de l'amitié. Au stop, virez à gauche sur le chemin de l'Orphelinat. Au bout de la voie, tournez à gauche sur le chemin des Bauches qui rallie la route de Vanne sur laquelle vous vous engagez à droite.
- 8 Tournez à droite et remontez le cours de l'Isère sur 1,5 km par la voie verte.
- 9 Tournez à gauche sur la piste cyclable qui vous permet de revenir au niveau de la chaussée, de traverser une nouvelle fois l'Isère et de rejoindre votre point de départ.

*Voie à sens unique pour les véhicules motorisés, mais que les vélos peuvent emprunter, eux,











Charte du cycliste



Respectez le Code de la route en toutes circonstances.



Vérifiez le bon état de votre vélo avant la balade (freins réglés, pneus gonflés...).



N'oubliez pas l'équipement de sécurité : casque, vêtement haute visibilité.



Signalez tout changement de direction et maintenez des espaces de sécurité avec les autres usagers.



Roulez à droite à deux de front maximum, mettez-vous en file indienne à l'approche d'un véhicule.



Prévoyez suffisamment d'eau et un encas pour le parcours.



Pensez à emporter du matériel de réparation et une trousse de secours.



Préservez l'environnement, ne jetez pas vos déchets dans la nature.

TOPO Vélēò



Pour en savoir +

OFFICE DE TOURISME GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

14 rue de la République 38 000 Grenoble +33(0)4 76 42 41 41

www.grenoble-tourisme.com

BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

Vizille +33(0)4 76 68 15 16 Le Sappey-en-Chartreuse +33(0)4 76 88 84 05 La Bastille +33(0)4 76 89 46 45

info@grenoble-tourisme.com

Retrouvez tous les topos à télécharger sur le site de Grenoble-Alpes Métropole : grenoblealpesmetropole.fr/bouclesvelo

Conception, réalisation graphique : Territorium - Mon Univert Photographies : Grenoble Alpes Métropole-Territorium-MONUNIVERT-Aurélien Michaud. Grenoble-Alpes Métropole-Lucas Frangella. Thierry Chenu. Mai 2021

Document imprimé sur papier 100% recyclé

